

Décembre 2018

—

Numéro 27

# CARROUGES

Commune de Carrouges

Actualités

Commerce

Associations

Agenda

Conseil\_Municipal

—

www.carrouges.fr

—

Numero 27 - 2018



## 06. Conseil Municipal.

Compte-rendu des décisions et actions votées en conseil municipal en 2018.

## 09. Commerces.

Comment améliorer l'attractivité du bourg ? Enquête auprès des commerçants.

## 10. Fleurissement.

Travailler ensemble pour embellir notre commune.

# Carrouges n° 27 - 2018

## Mot du Maire



### Chers concitoyens,

En cette fin d'année, à la suite de l'arrêté de Madame la Préfète proposant la création d'une commune nouvelle sur notre territoire, après approbation des neuf communes concernées par cet arrêté ; nous devons constater que nous sommes passés à côté d'une occasion qui aurait permis de conforter, préserver et dynamiser notre territoire.

Sur les neuf communes concernées, seules les communes de Ste Marie la Robert, la Lande de Goult et Carrouges

ont délibéré favorablement pour approuver cette fusion.

Une consultation de la population pour approuver cette fusion aurait été possible si au moins six des neuf communes avaient délibérées favorablement.

Nous ne pourrons réexaminer cette éventualité qu'après les prochaines élections municipales de 2020, aucune création de commune nouvelle n'étant possible dans l'année précédent les élections.

Dans ce numéro du bulletin municipal, vous pourrez constater que le fil conducteur est de dynamiser notre territoire en mettant l'accent sur l'aménagement du bourg, en le rendant plus attractif, et d'autre part en maintenant les services et les commerces qui font la vitalité de notre commune et qui sont ma priorité.

Je vous souhaite pour cette fin d'année d'excellentes fêtes en famille et avec vos amis.

Votre maire, Christian THIBOUILLE

# Sommaire

04



Entretien  
Cécile Dubrulle

08



Intercommunalité  
Dernières nouvelles

10



Fleurissement  
Embellir le bourg

L'Annexe

04

Conseil municipal

06

Intercommunalité

08

Commerces

09

Fleurissement

10

Embellissement

11

Numéros utiles

12

Réalisé par :  
Mairie de Carrouges

Contact :  
02 33 27 20 38  
mairie.carrouges@wanadoo.fr

Adresse :  
Mairie de Carrouges  
1 Place Charles de Gaulle  
61320 CARROUGES

## Actualités

# L'Annexe. Le bistrot de Cécile.



## L'Annexe ouvre ses portes

### Un lieu de lien social

Quand on entre dans le bistrot de Cécile, rien qu'à la façon conviviale et joviale dont elle nous accueille, on se rend tout de suite compte qu'on n'a pas affaire à une commerçante ordinaire. Son but est avant tout de redonner vie à ce commerce en animant le bourg pour éviter de voir mourir Carrouges. Elle veut que son affaire soit un lieu de lien social, de développement économique et culturel et pour ce faire, elle a quelques ambitions en matière d'animations thématiques et récréatives. Un

premier concert avec l'association « K'ann'à son » a fait un tabac, de l'avis de tous. En attendant d'autres soirées originales, on peut toujours passer du temps autour du billard américain, du flipper, du baby-foot et de jeux de sociétés au coin de la cheminée.

Cécile, l'animation, ça la connaît : dès son arrivée à Carrouges, elle avait créé le mouvement « Galaxie » (Scoutisme féminin) et vient d'être élue présidente d'Anim'Carrouges à la dernière Assemblée Générale de ce comité des fêtes.

# Actualités



## Bonjour à tous

C'est avec plaisir que je vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à 15 h.

Menu à 12,5 € tous les midis

## Renseignements et réservations

07 71 70 46 61

## Valoriser ce qui se fait à Carrouges.

Mais, dans un premier temps, elle fut éducatrice de jeunes enfants animant aussi des ateliers d'écriture. Elle devient vite éducatrice spécialisée avant de bifurquer vers l'éducation nationale comme enseignante puis directrice d'école primaire. Œuvrant pour l'adoption d'enfants étrangers dans une association, c'est par le biais de celle-ci qu'elle devient maman d'adoption de deux d'entre eux et rapidement directrice de foyer occupationnel pour adultes handicapés. La maladie de sa maman qu'elle choisit d'accompagner dans sa fin de vie en la prenant chez elle, l'oblige à se mettre en disponibilité. Durant ce temps passé au chevet de sa mère dans son salon dont les fenêtres donnent sur l'ancien restaurant de son voisin d'en face « Le Lygnière » de Jean Vidu, elle se déssole d'en voir les portes closes. Quand sa maman s'éteint, Cécile, se décide à le rouvrir surtout qu'entre temps, un autre restaurant de Carrouges a fermé. Bien qu'aimant cuisiner, elle se limite à faire ses desserts et se

lance avec ses voisins traiteurs « Les Trois baies » pour la préparation des plats cuisinés à partir de produits frais et avec les artisans du pays pour le reste afin de valoriser ce qui se fait à Carrouges.

### Une collaboration cordiale entre commerçants

Cette collaboration cordiale entre commerçants, c'est aussi une des préoccupations de Cécile.

Ce lieu, sa sœur Anne en a fait l'acquisition, il y a une dizaine d'année, suite au décès de son époux. D'abord parce qu'il aimait cet endroit où ils étaient fidèles clients de Jean Vidu et aussi pour contribuer à redynamiser le bourg où résident ses parents et une partie de sa famille.

Le nom l'Annexe, Cécile et sa sœur l'ont choisi en reprenant un des dessins humoristiques inspirés par des jeux de mots contenant le son « Anne » dont feu son mari couvrait les pages de son petit carnet à dessin et qu'elles ont mises sous cadre pour les accrocher dans ce lieu atypique en souvenir de lui.

# Conseil Municipal

## Urbanisme.



### PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Une délibération du conseil municipal en date du 02 février 2015 prescrivait la révision du plan local d'urbanisme. Après étude et concertation, un projet de révision est arrêté et adopté lors de la séance du 21 février 2017 (voir les détails dans le Bulletin n°26). L'enquête publique, ouverte du 17 octobre au 20 novembre pour recueillir l'avis de la population, et le rapport du commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Caen ne justifiant que quelques modifications mineures, ce projet est définitivement approuvé le 12 février 2018.

Le dossier du PLU, tenu à la disposition du public, peut être consulté à la Mairie, à la Préfecture et sur internet ([www.carrouges.fr](http://www.carrouges.fr))

### INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION

Le Code de l'urbanisme prévoit que les communes dotées d'un PLU approuvé peuvent instituer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines ou d'urbanisation future délimitées par

### INSTAURATION DU PERMIS DE DEMOLIR

Prévu par la loi, le permis de démolir, outre sa fonction d'outil de protection du patrimoine, permet d'assurer un suivi sur l'évolution du bâti ; il est donc de l'intérêt de la commune de soumettre à

### Edification de clôture

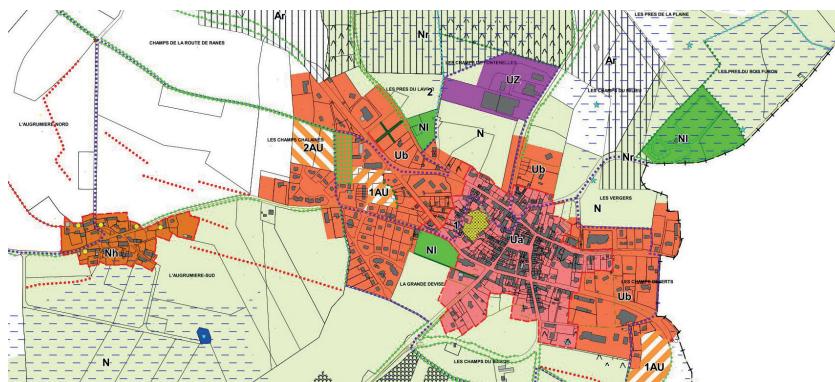
Le dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture n'est plus systématiquement requis par le Code de l'Urbanisme, mais le conseil municipal peut l'exiger sur son territoire. Considérant l'intérêt de s'assurer du respect des règles fixées par le PLU, le Conseil (12/02) décide de soumettre l'édification des clôtures à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de Carrrouges.

ce plan, lorsqu'il n'a pas été créé de zone d'aménagement différé (ZAD) ou de périmètre provisoire de ZAD sur ces territoires. Considérant que ce droit de préemption urbain, qui permet notamment la constitution de réserves foncières sur les zones urbaines et d'urbanisation future, sera utile à la commune de Carrouges pour la mise en œuvre de différents projets d'aménagements, le Conseil en décide l'institution.

autorisation préalable tous les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur son territoire, exceptés ceux inscrits à l'article R.421-29 du Code de l'Urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil (12/02) décide d'instituer le permis de démolir dans les conditions définis par l'article R.421-28 du code de l'urbanisme .

# Conseil Municipal



## Aménagements.

### QUARTIER VOIE A LA DAME

La SAGIM et le Logis Familial doivent reconstruire deux logements à la place du collectif démolie et 6 logements sur le site de l'ancienne gare, ce projet fera l'objet d'une subvention de l'état de 74 451.00€ dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

### PLACE LEVENEUR

Définitifs plans de travaux sont à l'étude, comprenant une partie « embellissement » qui serait financée par la commune, le reste relevant normalement, comme travaux de voirie, de la CDC du Pays

Fertois et du Bocage Carrougien. En principe nous avons l'assurance d'une aide du conseil régional pour ce financement de la rénovation du centre bourg.

### TRAVAUX DE VOIRIE

Le 20 mars, le Conseil, à l'unanimité, établit la priorité des travaux à prendre en charge par la CDC :

- Pour l'aménagement du bourg rue du Dr Tremblin, ruelle Ste Marguerite, place Levener, cour des Guernons, rue des Halles, rue St Martin puis avenue du Maréchal Leclerc au croisement rue du Chapitre - RD909

- Pour l'enfouissement des réseaux avenue du Maréchal Leclerc, Voie à la Dame puis route de St Sauveur

Tous ces travaux s'effectuent par tranche en commençant par les tranches 3 et 4 de la départementale 908.

### POUBELLES

Les poubelles publiques du bourg seront remplacées par des modèles équipés de sacs, en facilitant le vidage et l'entretien.

### REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES

Suite aux demandes faites par les enseignants et parents d'élèves, les travaux suivants seront réalisés en 2018 :

- remplacement des sols de l'école maternelle
- remplacement des fenêtres de l'école primaire
- Installation d'un interphone sur le portail motorisé
- réfection complète des sanitaires de l'école primaire

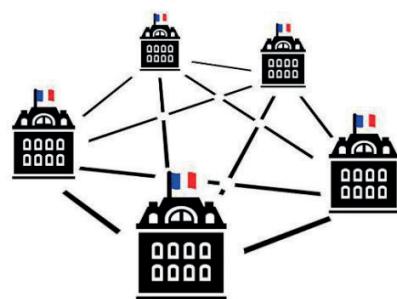
# Conseil Municipal

## Intercommunalité

### Bienvenue !

Le docteur Juan SANCHEZ SANCHEZ exerce depuis le 1er avril 2018 dans un nouveau cabinet dans l'extension de la maison médicale.

Son épouse Médecin pédiatre l'a rejoint et exerce dans sa spécialité



### TELECOMMUNICATIONS

La Communauté de Communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien a décidé d'ajouter la compétence „Télécommunications“ à ses compétences facultatives, afin de pouvoir intervenir plus facilement dans la construction, le renforcement, l'extension et toutes autres opérations notamment l'enfouissement des réseaux concourant ou facilitant la distribution du gaz et de l'éclairage public ainsi que le réseau de télécommunications y associé. Le Conseil donne son accord.

### CREATION D'UN OFFICE TERRITORIAL DU SPORT ET DE LA CULTURE

Suite au transfert du terrain de

sports par la CDC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, la gestion du terrain de football a été récupérée par la commune.

Les responsables du Football Club Carrougien acceptent d'en assurer la gestion. Pour ce faire, M. le Maire propose la création d'un Office Territorial du Sports et de la Culture. Le Conseil (23/01) émet un avis favorable. Ce point n'est néanmoins pas acté par les autres communes concernées.

### CONVENTION LOCATION JUMPY

La CDC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien rétrocède le véhicule Jumpy à la commune sous réserve que celle-ci fournis une convention de prêt au profit des 10 communes de l'ex CDC du Bocage Carrougien

### MAISON DES ASSOCIATIONS

Le conseil communautaire de la C.D.C. ayant proposé le transfert de la gestion de la Maison des Associations, rue du Crochet au profit de la commune sous réserve de l'établissement d'une convention.

Le Conseil (20/03) a accepté.



## Enquête auprès des commerçants.

Le maintien de commerces de proximité au cœur de notre bourg est une nécessité vitale et une priorité.

Pour tenter de donner « un coup de pouce » aux commerçants, l'équipe du bulletin municipal a réalisé une enquête auprès de ceux-ci afin de connaître leurs préoccupations et de cerner leurs besoins.

Voici les principales réflexions émises et les points soulevés :

### Réaménager la place centrale

Un commerçant rapporte qu'il a entendu un touriste qui se trouvait sur la Place Levener dire

« Où est la place principale ? » ! Si chacun s'accorde à souligner qu'il faut un projet de réfection et de fleurissement de cette place, tous demandent à ce qu'on laisse un certain nombre de places de stationnement et la possibilité d'animations festives.

### Conserver Poste et Tabac-Presse

La fermeture du tabac a entraîné une diminution de la fréquentation des commerces.

### Fleurir le bourg

Pour le concours de fleurissement : il est fait remarquer que les Carrougiens ont été un peu pris de court cette année mais l'idée fait son chemin et tous remercient ceux

qui ont embellis leurs façades. Décorer les vitrines des commerces vides. Les vitrines vides nourrissent le sentiment de « désertification » du bourg, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'image que les habitants et les gens de passage ont de notre commune.

### Promouvoir Carrouges

Par exemple en éditant et distribuant un prospectus listant les services, commerces et artisans locaux.

Certains commerçants font remarquer que tous ne jouent pas le jeu, « commerces fermés les jours de fêtes (Guibray etc.) » et sont absents aux réunions concernant le bourg.



## Concours „Fleurissons nos Maisons“

Ce concours, gratuit, est destiné à valoriser le fleurissement réalisé par les habitants de la commune est ouvert à tous, bourg et hameaux environnants. Il a été organisé par Anim'Carrouges dans le but de rendre notre commune plus attrayante et contribuer ainsi à redynamiser nos commerces. Chaque maison fleurie est unique. Elle est l'image de notre histoire et de notre créativité individuelle. Fleurir sa maison, son balcon, son pas-de-porte est un moment convivial, de plaisir et la joie d'être récompensé autour d'un verre de l'amitié à l'automne prochain. Un jury composé de professionnels et d'habitants a effectué trois passages sur la période allant du 15 juin au 15 septembre. Des photos

ont été prises lors de ces passages. Chaque membre du jury (qui ne peut concourir) a une feuille de notation basée sur six critères pour l'attribution des points :

- Le rendu général
- la variété des fleurs
- La vigueur des fleurs
- Le fleurissement dans le temps (du 15 juin au 15 septembre)
- Les conditions difficiles de réalisation
- L'originalité.

Des éléments décoratifs et d'ornement pouvaient être ajoutés aux fleurs et donc influer sur la notation.

Si ces éléments étaient dans le thème de la Guibray « Il était une fois

dans l'ouest » c'était encore mieux.

Le classement sera divulgué lors de la réunion du jury qui aura lieu dans le mois qui précède la remise des prix prévue le 16 décembre 2018 (Marché de Noël).

De nombreuses récompenses sont prévues et seront remises lors de la proclamation des résultats aux personnes présentes à la cérémonie. Alors n'hésitez pas à participer au prochain concours organisé par Anim'Carrouges, en agrémentant votre façade de jardinière, votre pas de porte de pots ou en plantant quelques fleurs devant chez vous qui soient visible par tous, de la rue ou du chemin.

## Fleurir nos rues

En prolongement de ce concours de fleurissement, nous proposons de lancer une initiative éco-citoyenne ayant pour objectif le fleurissement et/ou la végétalisation des pieds de murs et des façades sur rue.

Cette initiative serait contractualisée par une signature de conventions, passées entre des particuliers et la municipalité et concernerait les habitants volontaires des rues de l'ensemble de la commune pour les maisons présentant une façade immédiate sur la rue.

### Contrat vert et gratuit

La commune s'engagerait à étudier chaque projet au cas par cas, puis à ouvrir le trottoir sur une largeur à définir (15 à 50 cm) et 15 cm de profondeur, à faire un premier apport de terre, substrat et fleurs ou végétaux, à conseiller dans le choix des végétaux, à donner des trucs et



astuces d'entretien.

Grâce à cette convention, le particulier choisit, en accord avec le service espaces verts, les plantes qu'il souhaite pour son pied de mur ou sa façade, et la commune les met à sa disposition gratuitement au départ.

En contre-partie, le particulier s'engage à quelques règles

évidentes : maintenir un passage libre sur le trottoir restant (distance à définir), ne pas utiliser d'engrais, de désherbants et de pesticides et ne pas planter de variétés épineuses. Évidemment, il s'engage aussi à arroser, entretenir les plantations, tailler ses végétaux, ramasser feuilles mortes et déchets verts...

### Éco-citoyenneté

Les habitants vont donc y gagner... sur tous les plants. La commune améliorera son fleurissement général. La nature urbaine accroîtra sa biodiversité, favorisant l'habitat de petits animaux, comme les abeilles et les papillons. Les habitants retrouveront, à leur porte, des fleurs ou des aromates qu'ils auront eux-mêmes pris plaisir à jardiner...



# CARROUGES

Edition et impression :  
Mairie de Carrouges

Contact :

1 Place Charles de Gaulle  
61320 CARROUGES  
mairie.carrouges@wanadoo.fr

MEDICAL	
Docteur Ermessent	06 08 82 93 96
Docteur Sanchez	09 63 50 97 36
Docteur Munoz-Torres	02 33 29 61 15
Cabinet Legendre-Dubois	02 33 27 25 06
Cabinet ASICA	06 42 06 62 34
Pharmacie (Dr. Delannoy)	02 33 27 20 27
Kinésithérapeute (M. Vinci)	02 33 27 21 39
Vétérinaires	02 33 27 24 79
(MM Thibouville et Brard)	02 33 27 21 06
Ambulances	
SCOLAIRE	
Ecole Publique Maternelle	02 33 27 20 57
Ecole Publique Primaire	02 33 27 20 68
Ecole du Sacré-Coeur	02 33 27 20 88
Collège	02 33 27 20 45
COLLECTIVITES	
Mairie	02 33 27 20 38
Communauté de Communes	02 33 30 65 40
Château	02 33 27 20 32
Maison du parc	02 33 81 75 60
Parc Normandie Maine	02 33 81 13 33
Gendarmerie (Alençon)	02 33 32 70 00
Poste	02 33 31 20 83
Maison de retraite	02 33 81 75 60
DIVERS	
Aide à domicile (ADMR)	02 33 26 07 34
Aide à domicile (UNA)	02 33 27 28 90
Bibliothèque Municipale	09 66 44 95 48
Comité d'animation	07 71 70 46 61
(Anim'Carrouges)	
Radio Coup de Foudre	02 33 27 28 26

